



Service Ordures ménagères et déchèterie

241 Avenue Henri Parisot 88500 MIRECOURT

03 29 37 81 67

serviceom@ccmirecourtdompain.fr

Mirecourt, le 14/10/2026

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MIRECOURT DOMPAIRE

NOTE DE PRÉSENTATION

Projet de Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) 2026-2031

1. Contexte et objet du programme

La Communauté de communes Mirecourt Dompain exerce la compétence relative à la prévention et à la gestion des déchets ménagers et assimilés sur son territoire.

La prévention des déchets consiste à agir en amont de leur production afin de limiter les quantités de déchets générées, de préserver les ressources naturelles et de réduire les impacts environnementaux liés à leur gestion.

Dans ce contexte, la Communauté de communes a élaboré son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) pour la période 2026-2031.

Ce programme constitue un document de planification qui définit les objectifs et les actions que la collectivité entend mettre en œuvre pour développer la prévention des déchets auprès des habitants, des établissements publics, des associations, des entreprises et de l'ensemble des acteurs du territoire.

2. Les objectifs du PLPDMA

Le PLPDMA 2026-2031 a pour vocation de :

- Réduire et valoriser les biodéchets et déchets verts
- Renforcer le réemploi, la réutilisation et la réparation
- Réduire les déchets des acteurs économiques/des organisateurs d'événements
- Renforcer la communication et la sensibilisation à la prévention des déchets.

Les objectifs chiffrés et les indicateurs de suivi sont précisés dans le projet de programme mis à la disposition du public.

3. Le contenu du programme

Le projet de PLPDMA présente un état des lieux de la production et de la gestion des déchets sur le territoire, identifie les enjeux prioritaires et définit un programme d'actions pour la période 2026-2031. Il précise notamment les actions envisagées, les publics concernés, les partenaires susceptibles d'être mobilisés, les modalités de mise en œuvre et les indicateurs permettant d'en suivre les résultats.

Le programme a vocation à être suivi et évalué afin de mesurer les avancées réalisées et d'adapter les actions aux besoins du territoire.

Les axes d'intervention détaillés et les actions retenues figurent dans le document complet du PLPDMA.



Service Ordures ménagères et déchèterie

241 Avenue Henri Parisot 88500 MIRECOURT

03 29 37 81 67

serviceom@ccmirecourtdompaire.fr

4. La consultation du public

Conformément aux dispositions applicables du Code de l'environnement, le projet de PLPDMA est soumis à la participation du public avant son adoption définitive.

La consultation se déroulera du **19 octobre au 10 novembre 2026 inclus**.

Pendant cette période, chacun pourra prendre connaissance du projet et transmettre ses observations et propositions selon les modalités précisées dans l'avis de consultation publié par la Communauté de communes Mirecourt Dompaire.

Les contributions reçues seront examinées par la collectivité et pourront conduire à des ajustements du projet avant son adoption définitive.

5. Les suites de la consultation

À l'issue de la consultation, la Communauté de communes procédera à l'examen des observations et propositions recueillies et établira une synthèse des contributions.

Le projet pourra être ajusté si nécessaire. Les étapes réglementaires restantes seront ensuite mises en œuvre en vue de l'adoption du PLPDMA par le conseil communautaire.

Après son adoption, le programme constituera le cadre de référence de la collectivité pour conduire et suivre ses actions de prévention des déchets sur la période 2026-2031.

6. Consultation du dossier et renseignements

Le projet complet de PLPDMA 2026-2031 est consultable :

- Sur le site Internet de la Communauté de communes Mirecourt Dompaire : <http://www.ccmirecourtdompaire.fr/reduction-des-dechets/>
- Au siège de la Communauté de communes, selon les modalités précisées dans l'avis de consultation.

Pour toute question relative à la consultation, le public peut contacter le Service Ordures Ménagères et déchèterie - serviceom@ccmirecourtdompaire.fr - 241 Avenue Henri Parisot 88500 Mirecourt

Nathalie Babouhot

Présidente

Pour la Présidente,
le Président de la commission OM,
Stéphane BISCH